

COMMUNE DE RUSSIN



EXERCICE

2018

MESSAGE DE MONSIEUR LE MAIRE

ANNEXE 1

Mairie de Russin

Message de Monsieur le Maire

Les comptes 2018 de la commune de Russin bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de Fr 1'155'540.59.

L'année 2018 restera comme un exercice atypique. L'introduction d'un nouveau plan comptable avec l'entrée en vigueur de nouvelles règles et normes de comptabilisation MCH2 auront fortement contribué à la construction d'un résultat comptable plutôt qu'économique.

Eléments marquants :

- a. Réévaluation des biens immobiliers (parcelles, bâtiments) du patrimoine financier,
- b. Nouvelle politique de provisions fiscales,
- c. Nouvelle politique d'amortissements
- d. Reclassification de 8560 actions de la BCGe du patrimoine administratif au patrimoine financier et réajustement de la valeur comptable selon le cours de l'action au 31 décembre 2018.

Scission des actions BCGe :

- En résumé, les valeurs au 31.12.2018 sont :

- PA 2'132 actions en Fr 220'780.00
- PF 8'560 actions en Fr 1'643'520.00

La réévaluation des 8'560 actions de la BCGe ont généré un produit non réalisé de Fr 757'084.00, non budgété.

- e. Concernant les amortissements, il existe un nouveau module qui s'appelle la gestion des biens d'investissement (ou le BIM) au travers duquel seront intégrés toutes les délibérations et décisions sur les investissements de la commune. Tout ce qui sera indiqué dans ces documents : le montant, les subventions attendues, le nombre d'annuité, et les amortissements complémentaires. En conséquence, l'amortissement décidé ne change plus, sauf si c'est économiquement justifié.

Tout cela va générer une réduction des amortissements d'environ Fr 100'000.00

Budget différence :

Budget de base :	Fr 116'130.50
Réévaluation action	Fr 757'084.00
Amortissement différence	<u>Fr 100'000.00</u>
	Fr 973'214.50

Ce total a été mis en évidence afin d'expliquer les raisons d'une telle variation entre le budget et la réalité. Si nous prenons ce dernier montant, en comparaison du résultat réel, il s'avère que nous avons une différence de budget de Fr 182'326.00.

ANNEXE 2

BILAN AU		1er janvier 2018	31 décembre 2018
1	Actif	16 779 429.36	18 580 353.77
10	Patrimoine financier	11 924 470.04	13 578 073.85
100	Disponibilités et placements à court terme		
101	Créances	1 332 173.78	2 757 199.64
102	Placements financiers à court terme	1 965 953.06	1 787 968.76
104	Actifs de régularisation	100 000.00	0.00
107	Placements financiers	68 927.20	39 185.45
108	Immobilisations corporelles PF	1 107 416.00	1 643 720.00
		7 350 000.00	7 350 000.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4 854 959.32	5 002 279.92
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA		
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	1 758 615.32	1 663 662.57
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	3 081 650.00	3 290 430.00
		14 694.00	48 187.35
2	Passif	16 779 429.36	18 580 353.77
20	Capitaux de tiers	1 796 336.25	2 441 720.07
200	Engagements courants		
204	Passifs de régularisation	886 241.05-	225 247.49-
206	Engagements financiers à long terme	107 077.22	186 797.48
208	Provisions à long terme	836 000.00	703 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	1 628 848.68	1 666 518.68
		110 651.40	110 651.40
29	Capital propre	14 983 093.11	16 138 633.70
295	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTRODUCTION MCH2)		
299	Excédent/découvert du bilan	435 502.45	0.00
		14 547 590.66	16 138 633.70

ANNEXE 3

Description	Comptes 31.12.2017	Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018
Charges d'exploitation	1 585 005,40	2 035 977,50	1 525 240,01
30 Charges de personnel	332 540,68	351 300,00	325 198,32
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	557 281,34	917 400,00	594 793,99
33 Amortissements du patrimoine administratif	383 945,15	182 944,50	80 452,75
35 Atributions aux fonds et financements spéciaux	249 102,23	0,00	0,00
36 Charges de transfert	62 136,00	584 333,00	524 794,95
Revenus d'exploitation	1 936 029,59-	2 125 108,00-	1 869 260,57-
40 Revenus fiscaux	1 739 014,43-	2 066 048,00-	1 821 455,07-
42 Taxes	75 255,91-	27 600,00-	11 245,50-
43 Revenus divers	67 841,50-	0,00	25 000,00-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	14 318,60-	0,00	0,00
46 Revenus de transfert	39 599,15-	29 460,00-	11 560,00-
Résultat d'exploitation	351 024,19-	89 130,50-	344 020,56-
34 Charges financières	30 612,05	43 500,00	33 710,92
44 Revenus financiers	155 019,85-	70 500,00-	854 999,25-
Résultat financier	124 407,80-	27 000,00-	821 288,33-
RESULTAT OPERATIONNEL	475 431,99-	116 130,50-	1 165 308,89-
38 Charges extraordinaires	0,00	0,00	9 768,30
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0,00	0,00	9 768,30
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	475 431,99-	116 130,50-	1 155 540,59-

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DES CHARGES	489 924.25	663 540.00	603 965.09
	TOTAL DES REVENUS	56 758.00	45 100.00	27 142.90
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL DES CHARGES	116 802.79	127 800.00	113 974.75
30	CHARGES DE PERSONNEL			
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	74 802.79	85 800.00	71 974.75
		42 000.00	42 000.00	42 000.00
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DES CHARGES	373 121.46	535 740.00	489 990.34
	TOTAL DES REVENUS	56 758.00	45 100.00	27 142.90
30	CHARGES DE PERSONNEL	257 537.89	265 500.00	253 223.57
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	110 065.72	262 600.00	230 853.22
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 517.85	7 640.00	5 913.55
42	TAXES	50 450.00	25 100.00	375.00
44	REVENUS FINANCIERS	6 308.00	20 000.00	26 767.90
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	62 355.40	80 500.00	68 415.00
	TOTAL DES REVENUS	5 771.85	2 500.00	6 592.60
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL DES CHARGES	5 869.30	10 500.00	8 909.05
	TOTAL DES REVENUS	910.00	500.00	1 715.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	807.60	2 000.00	1 286.05
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 061.70	8 500.00	7 623.00
42	TAXES	910.00	500.00	1 715.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DES CHARGES	50 977.90	62 000.00	53 640.35
	TOTAL DES REVENUS	4 861.85	2 000.00	4 877.60
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	320.00	1 000.00	900.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	6 444.00	7 000.00	4 832.65

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
36	CHARGES DE TRANSFERT	44 213.90	54 000.00	47 907.00
42	TAXES	4 861.85	2 000.00	4 877.60
16	DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	5 508.20	8 000.00	5 865.60
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36	CHARGES DE TRANSFERT	850.40	2 000.00	818.10
		4 657.80	6 000.00	5 047.50
2	FORMATION			
	TOTAL DES CHARGES	332 576.70	188 200.00	82 326.40
	TOTAL DES REVENUS	58 877.75	14 960.00	11 560.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	332 576.70	188 200.00	82 326.40
	TOTAL DES REVENUS	58 877.75	14 960.00	11 560.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
33	Amortissements du patrimoine administratif	133 177.70	93 300.00	43 021.10
36	CHARGES DE TRANSFERT	63 700.00	63 700.00	9 726.30
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	35 699.00	31 200.00	29 579.00
		100 000.00		
46	REVENUS DE TRANSFERT	58 877.75	14 960.00	11 560.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DES CHARGES	122 080.30	91 000.00	68 653.38
	TOTAL DES REVENUS		14 500.00	
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	22 462.90	40 000.00	40 117.08
	TOTAL DES REVENUS		14 500.00	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 355.65	20 000.00	9 892.53
		2 481.80	20 000.00	30 224.55
46	REVENUS DE TRANSFERT	14 625.45	14 500.00	
33	PARCS ET PROMENADES			
	TOTAL DES CHARGES	53 587.50		
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	53 587.50		

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DES CHARGES	46 029.90	51 000.00	28 536.30
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36	CHARGES DE TRANSFERT	36 579.90	40 000.00	19 756.30
		9 450.00	11 000.00	8 780.00
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL DES CHARGES	162 357.65	224 544.00	203 303.56
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL DES CHARGES	127 858.45	170 000.00	153 799.00
33	AMORTISSEMENTS	12 000.00		
36	CHARGES DE TRANSFERT	115 858.45	170 000.00	153 799.00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL DES CHARGES	20 604.20	34 544.00	25 504.56
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	6 251.45	8 500.00	7 511.75
36	CHARGES DE TRANSFERT	14 352.75	26 044.00	17 992.81
58	AIDE SOCIALE			
	TOTAL DES CHARGES	895.00		
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITÉS	895.00		
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
	TOTAL DES CHARGES	13 000.00	20 000.00	19 000.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	13 000.00	20 000.00	19 000.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DES CHARGES	165 673.75	342 744.50	157 223.80
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DES CHARGES	129 242.75	318 200.00	154 963.75
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
33	Amortissements du patrimoine administratif	32 242.75	247 000.00	95 492.75
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	72 000.00	71 200.00	59 471.00
		25 000.00		

	Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
62	TRANSPORTS PUBLICS		
	TOTAL DES CHARGES		
33	36 431.00	24 544.50	2 260.05
36	34 300.00	21 044.50	111.05
	2 131.00	3 500.00	2 149.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
	TOTAL DES CHARGES		
	176 046.32	217 500.00	145 447.49
	16 481.50		3 025.00
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU		
	TOTAL DES CHARGES		
	68 269.80	30 000.00	14 581.55
	16 481.50		
31	8 269.80	10 000.00	8 269.80
33	20 000.00	20 000.00	6 311.75
38	40 000.00		
43	16 481.50		
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES		
	TOTAL DES CHARGES		
	6 646.85	30 000.00	32 931.48
31	6 646.85	20 000.00	22 049.68
36		10 000.00	10 881.80
73	GESTION DES DECHETS		
	TOTAL DES CHARGES		
	93 416.97	130 500.00	97 262.96
			3 025.00
31	93 238.77	130 000.00	97 072.81
36	178.20	500.00	190.15
42			3 025.00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES		
	TOTAL DES CHARGES		
	1 212.70	7 000.00	671.50
31	1 212.70	7 000.00	671.50
78	AUTRES TACHES PROTEC.ENVIRONNEMENT		
	TOTAL DES CHARGES		
	6 500.00		

	Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
31	6 500.00		
79			
BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL DES CHARGES		20 000.00	
31		20 000.00	
CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
9			
FINANCES ET IMPÔTS			
TOTAL DES CHARGES	104 603.08	271 449.00	244 384.51
TOTAL DES REVENUS	1 953 160.34	2 118 548.00	2 675 939.32
90			
IMPOTS			
TOTAL DES CHARGES	9 995.15		
TOTAL DES REVENUS	147 773.51		
33	9 995.15		
AMORTISSEMENTS			
REVENUS DES BIENS	2 575.51		
PARTS À RECETTES SANS AFFECTATIONS	145 198.00		
91			
IMPOTS			
TOTAL DES CHARGES	44 454.13	85 000.00	70 466.27
TOTAL DES REVENUS	1 739 014.43	2 068 048.00	1 822 707.97
31			
CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36			
CHARGES DE TRANSFERT			
40	44 454.13	85 000.00	13 197.70
42			57 268.57
REVENUS FISCAUX			
TAXES	1 739 014.43	2 068 048.00	1 821 455.07
92			
CONVENTIONS FISCALES			
TOTAL DES CHARGES	12 411.35	16 410.00	13 900.02
36	12 411.35	16 410.00	13 900.02
CHARGES DE TRANSFERT			
93			
PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
TOTAL DES CHARGES	114 539.00	114 539.00	114 539.00
36			
CHARGES DE TRANSFERT			
95			
IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER			
		114 539.00	114 539.00

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
	TOTAL DES CHARGES	84.70		
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES			
33	AMORTISSEMENTS	84.70		
96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE			
	TOTAL DES CHARGES	37 657.75	55 500.00	45 479.22
	TOTAL DES REVENUS	66 372.40	50 500.00	853 231.35
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO		12 000.00	2 000.00
34	CHARGES FINANCIERES		43 500.00	33 710.92
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	37 657.75		9 768.30
43	REVENUS DIVERS			25 000.00
44	REVENUS FINANCIERS	66 372.40	50 500.00	828 231.35
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DES CHARGES	1 615 617.45	2 079 477.50	1 568 719.23
	TOTAL DES REVENUS	2 091 049.44	2 195 608.00	2 724 259.82
	EXCEDENT/DECOUVERT	475 431.99-	116 130.50-	1 155 540.59-

ANNEXE 5

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	15 200.00		34 000.00
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES			34 000.00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES			34 000.00
08	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINSTRATIF			
	TOTAL DEPENSES	15 200.00		
56	SUBVENTIONS ACCORDÉES	15 200.00		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES	64 438.00		
	TOTAL RECETTES			14 500.00
14	INCENDIE ET SECOURS			
	TOTAL DEPENSES	64 438.00		
56	SUBVENTIONS ACCORDÉES	64 438.00		
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL RECETTES			14 500.00
63	Subventions d'investissements acquises			14 500.00
5	PREVOYANCE SOCIALE			
	TOTAL DEPENSES	60 000.00		
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE			
	TOTAL DEPENSES	60 000.00		
52	PRÊTS & PARTICIPATIONS PERMANENTES	60 000.00		
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	236 923.87		
	TOTAL RECETTES			220 780.00-
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL DEPENSES	236 923.87		
	TOTAL RECETTES			220 780.00-
50	INVESTISSEMENTS PROPRES	236 923.87		
63	Subventions d'investissements acquises			220 780.00-
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL RECETTES	376 561.87		240 280.00
99	POSTES NON REPARTIS			
	TOTAL RECETTES	376 561.87		240 280.00
69	REPORT AU BILAN	376 561.87		240 280.00
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	376 561.87		34 000.00
	TOTAL RECETTES	376 561.87		34 000.00
	DIMINUTION/AUGMENTAT			

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
ANNEXE 6
Commune de Russin

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2018
1	Résultat total des comptes de résultats	1 155 540.59
2	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	92 959.40
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	177 984.30
5	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	29 741.75
7	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00
8	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	- 757 084.00
9	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	710 993.56
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	37 670.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	79 720.26
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0.00
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	1 527 525.86
13	+ Remboursement des tiers	0.00
14	+ Subventions acquises	14 500.00
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	14 500.00
16	- Immobilisations corporelles	0.00
17	- Investissements pour le compte de tiers	0.00
18	- Immobilisations incorporelles	- 34 000.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 34 000.00
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	- 19 500.00
19	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
20	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	50 000.00
21	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
22	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	50 000.00
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	30 500.00
23	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 133 000.00
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	- 133 000.00
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	1 425 025.86
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	1 332 173.78
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	2 757 199.64
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1 425 025.86

REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Commune de Russin

ANNEXE 7

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Russin reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

ANNEXE 8

Commune de Russin

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. Cette année 2018 a donné lieu à la réévaluation des biens immobiliers et parcellaire qui ont subi un gain total de 462'433,45 F pour arriver à un total au bilan de 7'350'000.00 F

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux font l'objet d'une dérogation du Service de la surveillance des communes, relatif à un courrier 16 mai 2018, qui accepte de maintenir une provision fiscale à hauteur de 1.5 millions de francs, compte tenu du risque inhérent à un seul contribuable.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le

compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à 50 000 F. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la commune.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Retraitements dans l'annexe aux comptes au 1.1.2018.

ANNEXE 8.1

Commune de Russin

Les comptes 2017 ont été clôturés selon les règles et le plan comptable MCH1. Le total du bilan s'élevait au 31.12.2017 à 16'266'995.91 F et le compte de la fortune nette (nature 290) présentait un solde de 14'452'590.66 F.

Conformément à l'art. 130 alinéas 3 à 5 LAC, les retraitements suivants ont été effectués sur les soldes d'ouvertures du 1er janvier 2018.

Retraitements : comparaison bilan au 31.12.2017 et soldes d'ouverture au 1.1.2018

Explications des différences :

a) Caisse principale

Scission de la caisse principale avec celle du parking CHF 2'115.00

b) Compte courant bancaire

Réaffectation de la banque qui était sous créance pour CHF 141'617.30

c) Réaffectation du poste débiteurs divers qui concernait le c/c de la fondation du logement CHF 50'000.00

d) Retraitement des actions BCGe afin de ressortir la part correspondant aux actions et à la dotation SIG CHF 858'000.00

e) Routes / Voies de communication, adaptation des valeurs selon le MCH2 afin de déterminer le prix d'acquisition des biens et les amortissements au 31.12.2017

f) Réévaluation suite au passage au MCH2 du patrimoine financier selon estimation effectuée par un expert immobilier « Acanthe » au 30.4.2018.

g) Virement d'une provision dans les capitaux propres suite au passage au MCH2.

h) Provision enregistrée pour la recapitalisation de la CPEG des employés du GIAPP selon l'instruction du SSCO.

BILAN RETRAITE AU 1er JANVIER 2018

Commune de Russin

ANNEXE 8.2.

Comptes	Désignation	Solde Initial MCH1	Retraitement	Solde initial MCH2
1	Actif	16 266 995.91	512 433.45	16 779 429.36
10	Patrimoine financier	10 554 036.59	512 433.45	11 066 470.04 a) + b) + c) + d) + f)
100	Disponibilités et placements à cou	1 190 556.48	141 617.30	1 332 173.78 a) + d)
101	Créances	1 965 953.06	0.00	1 965 953.06
102	Prêts	191 617.30	91 617.30-	100 000.00 b) + c)
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE D	68 927.20	0.00	68 927.20
107	ACTIONS	249 416.00	858 000.00	1 107 416.00 d)
108	Immobilisations corporelles PF	6 887 566.55	462 433.45	7 350 000.00 f)
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5 712 959.32	0.00	5 712 959.32
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA	1 758 615.32	0.00	1 758 615.32
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	3 939 650.00	858 000.00-	3 081 650.00 d)
146	ABROGE	14 694.00	0.00	14 694.00
2	Passif	16 266 995.91	512 433.45	16 779 429.36 c) + f) + g)
20	Capitaux de tiers	1 841 336.25	45 000.00-	1 796 336.25 c) + g)
200	Engagements courants	936 241 05-	50 000.00	886 241 05- c)
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE	107 077.22	0.00	107 077.22
206	EMPRUNTS	836 000.00	0.00	836 000.00
208	Provisions à long terme	1 723 848.68	95 000.00-	1 628 848.68 g)
209	ENGAGEMENT ENVERS LES FINANCEMENT	110 651.40	0.00	110 651.40
29	Capital propre	14 425 659.66	557 433.45	14 983 093.11 f) + g)
295	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTR	26 931 00-	462 433.45	435 502.45 f) + h)
299	Excédent/découvert du bilan	14 452 590.66	95 000.00	14 547 590.66 g)

ETAT DU CAPITAL PROPRE
Commune de Russin
ANNEXE 9

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1 ^{er} janvier 2018	Augm.	Dimin.	Solde au 31 décembre 2018
295	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTRODUCTION MCH2)	26'931.00-	26'931.00	0.00	0.00
2950	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTRODUCTION MCH2)	26'931.00-	26'931.00	0.00	0.00
296	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER	0.00	7'350'000.00	7'350'000.00	0.00
2960	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER	0.00	7'350'000.00	7'350'000.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	14'452'590.66	6'988'360.16	5'302'317.12	16'138'633.70
2990	RÉSULTAT ANNUEL	0.00	2'724'259.82	1'568'719.23	1'155'540.59
2999	Résultats cumulés des années précédentes	14'452'590.66	4'264'100.34	3'733'597.89	14'983'093.11
29	Total	14'425'659.66	14'365'291.16	12'652'317.12	16'138'633.70

Commentaires :

N/A

TABEAU DES PROVISIONS
ANNEXE 10
Commune de Russin

	Solde au 1.1. 2018	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2018	Dont part de provision à court terme
Provisions pour charges financières	1'691'917.68	37'670.00	0.00	1'639'587.68	0.00
Autres provisions	26'931.00	0.00	0.00	26'931.00	0.00

Commentaires :

A. Provision pour comptes des investissements

But : Tenir compte de l'incertitude des revenus fiscaux

Commentaires : Nous avons obtenu une dérogation du Service de la Surveillance des Communes par courrier du 16 mai 2018, qui accepte de maintenir les provisions du 31.12.2017 au lieu d'appliquer les règles MCH2

B. Autres provisions

But : Accueil de jour

Commentaires : Provision enregistrée pour la recapitalisation de la CPEG des employés du GIAPP selon l'instruction du SSCO

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

ANNEXE 11

Commune de Russin

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Fondation intercommunale
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève, l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Mettre à la disposition des personnes âgées et handicapées des établissements avec équipement médico-social.
Total du capital	360 millions francs.	100 millions francs.	1'107'401 francs
dont détenu par la commune	534'000 francs	33'150 francs	276'400 francs
Valeur d'acquisition de la participation	249'215 francs	33'150 francs	PM
Valeur comptable de la participation	1'864'300 francs (réparti : PF 1'643'520 francs + PA 220'780 francs)	33'150 francs (capital de dotation)	PM
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Commune de Satigny pour 1 franc (droit de superficie) Commune de Dardagny pour 831'000 francs
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco edico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec-Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG.	Résidence Mandement Sàrl (100 % détenu) Résidence La Plaine Sàrl (100 % détenu)
Flux financiers de l'année (commune/entité)	0	0	717'009.24 francs
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	Risque immobilier et de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+81,6 millions de francs (2017)	+259,7 millions de francs (2017)	+257'799.34 francs (2018) sur un total de charges de 109'414 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	22'671 millions de francs (2017) dont 1'472 millions de francs de capitaux propres.	4'046 millions de francs (2017) dont 1'877 millions de francs de capitaux propres.	9,2 millions de francs (2018) dont 2'879'568 francs de fortune nette

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

ANNEXE 11

Commune de Russin

Nom de l'entité	Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin	Groupement intercommunal des Communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres	ACG – Association des communes genevoises
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal spécial
Activités et tâches publiques	Créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité des communes de Dardagny et Russin en faveur de la jeunesse, l'enfance et la petite enfance, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée, des cuisines scolaires et de l'accueil parascolaire	Réaliser les tâches de prévention et de lutte contre le feu dévolues aux communes selon la loi sur l'administration des communes et la loi sur la prévention des sinistres et l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que leurs règlements d'application et d'une manière plus générales, il doit veiller au bon fonctionnement de la compagnie	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes
Total du capital	120'000 francs	----	----
dont détenu par la commune	60'000 francs	----	----
Valeur d'acquisition de la participation	60'000 francs	----	----
Valeur comptable de la participation	36'000 francs	----	----
Principaux autres détenteurs	Commune de Dardagny	Commune de Dardagny	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	----	----
Flux financiers de l'année (commune/entité)	130'000 francs	19'199 francs de charges représentant 22,4 % du total	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	-28'748,35 francs (2017) sur un total de charges de 532'624 francs	Risque de gestion	+4'334 francs (2017) sur un total de charges de 3'676'905 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	129'470 francs (2017) dont 91'251 francs de fortune nette	Aucun actif et passif	5'955'983 francs (2017) dont 1'746'324 francs de fortune nette

TABEAU DES PARTICIPATIONS
ANNEXE 11
Commune de Russin

Nom de l'entité	SIACG – Service intercommunal d'informatique	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	Coficoge – Coopération financière des communes genevoises
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Financement à des communes genevoises ou d'autres corporations publiques de la République et Canton de Genève.
Total du capital	----	----	137'000 francs.
dont détenu par la commune	----	----	500 francs
Valeur d'acquisition de la participation	----	----	500 francs
Valeur comptable de la participation	----	----	500 francs
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	----	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	0
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	Comptabilité commerciales selon art. 957 à 962 CO
Résultat de la dernière année de l'entité	+106'592 francs (2017) sur un total de charges de 7'424'107 francs	+2'485'924 francs (2017) sur un total de charges de 58'577'872 francs	+24'385 francs (1.7.16-30.6.17) sur un total de charges de 11'334 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	9'413'450 francs dont 1'034'772 francs de fortune nette	14'630'823 (2017) 7'367'536 de fortune nette	1'898'905 francs (2017) 1'453'510 francs de fortune nette

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

ANNEXE 11

Commune de Russin

Nom de l'entité	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	Fondation de la Commune de Russin pour le logement
Forme juridique	Groupement intercommunal	Fondation communale
Activités et tâches publiques	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri. De conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Mettre, aider à mettre, à disposition de la population de Russin en priorité, des logements confortables à loyers correspondant aux besoins de la population, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.
Total du capital	----	Capital de dotation : 3'000'000 franc
dont détenu par la commune	----	Capital : 8'607 franc
Valeur d'acquisition de la participation	----	3'000'000 francs
Valeur comptable de la participation	----	3'000'000 francs
Principaux autres détenteurs	----	3'000'000 francs
Participation que détient l'entité en propre	Communes genevoises	----
Flux financiers de l'année (commune/entité)	----	----
Risques spécifiques	Cotisations annuelles	717'009,24 francs
Normes comptables appliquées par l'entité	Risque de gestion	Risque de gestion
Résultat de la dernière année de l'entité	MCH2	MCH2
Total du bilan de la dernière année de l'entité	+17'724 francs (2017) sur un total de charges de 1'076'129 francs	+29'366 francs (2018) sur un total de charges de 391649 francs
	4'213'394 (2017) dont 1'508'924 francs de fortune nette	11'827'306 (2018) dont 9'463'686 francs de fortune nette

TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Commune de Russin Annexe 12

	1) Cautionnement Fondation pour le logement	2) Garantie CAP	3) Garantie loyer Crèche de la Plaine
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation de la commune de Russin pour le logement	CAP	Crèche l'Ô Vive du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Commune de Russin	CAP	Communes de Dardagny et Russin
Typologie du rapport juridique	Cautionnement	Garantie d'engagement	Cautionnement solidaire à 50 % avec la commune de Dardagny
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 0	CHF 0
Prestations couvertes par la garantie	Emprunt sur l'immeuble	Garantie proportionnelle	Cautionnement solidaire
Montant de la garantie au 31.12.18	CHF 1'000'000.00	Au 31.12.2017 CHF 814'059.02	CHF 13'110.00 sur un total de 26'220.00
Date du vote du CM approuvant la garantie	31 janvier 2017	19 février 2013	31 janvier 2017
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Fonds propres au 31.12.2018 de plus de 9,4 millions. Résultat annuel CHF 29'366.82 Risque estimé : faible	Engagement de prévoyance au 31.12.2047 CHF 3,2 milliard avec un degré de couverture de 84,65 % Risque estimé : faible à moyen	Bail sur 10 ans, échéance 31.12.2027 – Le montant du loyer annuel est de CHF 52'440 Bénéfice 2018 de CHF 31'372, subvention de la commune de Russin de CHF 130'000.00 Risque estimé : faible

Remarques :

1. Cautionnement Fondation pour le logement :
Dans le cadre de la rénovation de l'immeuble à la rue de Mandement la mairie a accordé un cautionnement.
2. Engagements envers la CAP (caisse de pension)
Garantie proportionnelle aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concement, prévus à l'art. 5 al. 3 lettre c et d des statuts de la CAP.
La commune a garanti par délibération du 19.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2017).
 - Engagements de prévoyance de la commune : CHF 814'059.02.
 - Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 29'179'693.94
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 10'002'693.76
 - Engagements de prévoyance de la Caisse : CHF 3'228'002'567.70
 - Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 84,65 %
3. Dans le cadre de l'ouverture dès la rentrée scolaire 2017 de la nouvelle crèche de l'Ô Vive du Groupement intercommunale en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin (GI) et pour éviter au GI de devoir bloquer ce montant sur un compte bancaire, la commune de Russin a décidé de se porter garant pour un cautionnement solidaire avec la commune de Dardagny de la garantie bancaire des locaux de la crèche de la Plaine représentant 6 mois de loyer pour un montant de CHF 26'220.00

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes n-1 de la CPI, les comptes de l'année n n'étant pas encore audités.

21/04/2019, 10h 31/11/2018

N°	Description	Date d'acquisition	Groupe	Début amortissement	Lieu	Prix d'achat	Subventions	Valeur actives	Cumul amort. Au 31.12.2017	FINANCIERE Valeur résiduelle 31.12.2017	Amortissement 2018	Subventions 2018	Valeur résiduelle 31.12.2018	Taux	Date DELIB	No de série
11	Compétiteur	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
12	Hanger Services du feu	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
10	Mairie	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
9	Terrain voie B81	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
2	Cimetière pompier	31.01.2017	PA	01.01.2017		64 438,00	0,00	64 438,00	0,00	64 438,00	0,00	0,00	64 438,00	0,00	01.01.2017	
3	Bâtiment scolaires	31.01.2008	PA	01.01.2008		1 728 151,80	163 271,00	1 564 880,80	0,00	1 564 880,80	0,00	14 560,00	1 550 320,80	0,00	01.01.2008	
4	Fond intercommunale jeunesse DY-RU	31.01.2017	PA	01.01.2017		60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	01.01.2017	
6	Aménagement extérieur parking	31.01.2015	PA	01.01.2015		1 070 892,82	0,00	1 070 892,82	0,00	1 070 892,82	0,00	0,00	1 070 892,82	0,00	01.01.2015	
5	Route des Molards	31.01.2014	PA	01.01.2014		1 030 813,80	0,00	1 030 813,80	0,00	1 030 813,80	0,00	0,00	1 030 813,80	0,00	01.01.2014	
7	Routes des Molards	31.01.2013	PA	01.01.2013		1 077 782,80	0,00	1 077 782,80	0,00	1 077 782,80	0,00	0,00	1 077 782,80	0,00	01.01.2013	
8	Barrière automatique CFF	31.01.2015	PA	01.01.2015		190 421,85	0,00	190 421,85	0,00	190 421,85	0,00	0,00	190 421,85	0,00	01.01.2015	
1	Restauration foraine couverte	31.01.2014	PA	01.01.2014		157 870,55	0,00	157 870,55	0,00	157 870,55	0,00	0,00	157 870,55	0,00	01.01.2014	
Total patrimoine administratif																
						4 408 374,82	163 271,00	4 245 103,82	2 438 495,50	1 806 608,32	92 462,76	14 560,00	1 699 655,57			
15	Garage scolaire		PF		Pre-Jonas 1	4 850 000,00	0,00	4 850 000,00	0,00	4 850 000,00	0,00	0,00	4 850 000,00			Parcelle 2074
17	Terrain vélocité		PF		Silve	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00			Parcelle 2438
16	Quai de stationnement		PF		Mandement 327-331	2 190 000,00	0,00	2 190 000,00	0,00	2 190 000,00	0,00	0,00	2 190 000,00			Parcelle 2676
18	Terrain agricole		PF		Bouffard/Mauregard	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00			Parcelle 2472
19	Terrain agricole		PF		Fourrières / Mouilles	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00			Parcelle 10031
20	Terrain agricole		PF		Nouvelles	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00			Parcelle 10043
21	Terrain agricole		PF		Molards / Noirettes	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00			Parcelle 10050
Total patrimoine financier																
						7 350 000,00	0,00	7 350 000,00	0,00	7 350 000,00	0,00	0,00	7 350 000,00			
13	FIDU subvention 2017		PA	01.01.2018		15 200,00	0,00	15 200,00	506,00	14 694,00	506,00	0,00	14 187,35	3,33	10.04.2018	
14	FIDU subvention 2018		PA	01.01.2019		34 000,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00		02.05.2018	
Total subvention d'investissements FIDU																
						49 200,00	0,00	49 200,00	506,00	48 694,00	506,00	0,00	48 187,35			
TOTAL GENERAL																
						11 807 574,82	163 271,00	11 644 303,82	2 438 991,50	9 205 302,32	92 968,76	14 560,00	9 097 842,92			

EXPLICATION SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS >5 ANS
ANNEXE 14
Commune de Russin

Commentaires :

N/A

INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Commune de Russin

ANNEXE 15

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'Exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est important, car un faible nombre de contribuable crée une grande partie des revenus.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Une directive définissant les compétences financières au sein de l'Administration municipale a été éditée et approuvée par l'exécutif en 2018.

Une analyse des risques est en cours d'élaboration.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

Degré d'autofinancement

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N N/A	Moyenne N/A
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net					
Calcul	$X = \frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$					
Remarque	N/A					

Dettes brute par rapport aux revenus

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N	Moyenne 90%	90%
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon						
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants						
Calcul	$X = \frac{\text{Dette brute} \times 100}{\text{Revenus courants}}$						

Dettes nette en francs par habitant

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N	Moyenne -2'417'033	-2'417'032
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important						
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant, 550						
Calcul	$X = \frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidente}}$						

Part des charges d'intérêts nets

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N	Moyenne 1.24%	1.24%
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais						
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants						
Calcul	$X = \frac{\text{Charges d'intérêts nets} \times 100}{\text{Revenus courants}}$						

Proportion des investissements

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	N/A
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées					
Calcul	$X = \frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}}$					
Remarque	N/A					

Part du service de la dette

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00		5.87%
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants					
Calcul	$X = \frac{\text{Service de la dette}}{\text{revenus courants}} \times 100$					

Taux d'autofinancement

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	N/A
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants					
Calcul	$X = \frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100$					
Remarque	N/A					

Taux endettement net

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00		-611.40%
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux					

